

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris

1 quai de la Corse
75198 Paris CEDEX 04

N° de gestion 2021B08554

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 11 avril 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	895 209 021 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	16/03/2021
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	3 Goûts du Vietnam
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	1 000,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	63 rue de Lyon 75012 Paris
<i>Activités principales</i>	Activité de restauration, traiteur et épicerie fine. Activité d'achat, vente, négoce d'objets de décoration et d'accessoires divers de mode et de bijouterie.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 15/03/2120
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2021

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	Nguyen Thi Thu Huong
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 13/04/1973 à Tan Son Hoa Gia Dinh (VIET NAM)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	63 rue de Lyon 75012 Paris

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	Zheng Wenli
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 27/10/1976 à Yueqing (CHINE)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 rue de Rouen 75019 Paris

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Sans activité à compter du</i>	02/04/2021
-----------------------------------	------------

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

R.C.S. Paris - 13/04/2021 - 16:33:00

SARL 3 Goûts du Vietnam
Siège social : 63 rue de Lyon 75012 Paris

Capital : 1 000 euros

RCS Paris 895209021
.....

Procès verbal des décisions des associés

Les soussignées :

Mademoiselle ZHENG Wenli, 9 rue de Rouen 75019 Paris, Célibataire, née le 27 octobre 1976 à Yueqing Zhejiang (Chine).

Madame NGUYEN Thi Thu Huong, 63 rue de Lyon 75012 Paris, Divorcée, née le 13 avril 1973 à Tan Son Hoa Gia Dinh (Vietnam).

En qualité d'associées de la SARL 3 Goûts du Vietnam, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est au 63 rue de Lyon 75012 Paris,

se réunissent au siège et ont pris la décision suivante :

Après avoir pris connaissance du souhait de la Cogérante, Mlle Zheng, informé par SMS à l'autre Cogérante, Mme Nguyen ;

Décident la mise en sommeil de la Société à compter de ce jour ainsi que la cessation d'activité, conformément aux dispositions des statuts de la Société et des articles L. 237-1 et suivants du Code de commerce.

Fait à Paris, Le 2 avril 2021, En 3 exemplaires.



Mademoiselle ZHENG Wenli

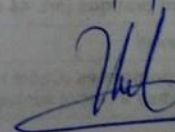


Madame NGUYEN Thi Thu Huong

Imprimé 2031 du 08/06/2023

2031 - IMPÔT SUR LE REVENU Bénéfices industriels et commerciaux			
Déclarations et annexes néantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage (entreprises de transport maritime)			
Option pour la comptabilité super-simplifiée		X	TVA
A IDENTIFICATION	63 rue de Lyon		
Identification du destinataire	75012 Paris France		
Préciser : l'ancienne adresse en cas de changement			
Adresse de messagerie			
B DIVERS			
Activités exercées	Restauration rapide		
Si vous êtes inscrit au répertoire des métiers, cochez la case			
Comptabilité informatisée			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Ciel
ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable	tél :		S/I
Nom et adresse du conseil	tél :		S/I
Nom et adresse du CGA /OMGA, du viseur ou du certificateur conventionné	n° Agrément		
Visa : CGA /OMGA	Viseur ou certificateur conventionné		

29/5/2024

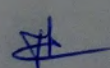


Gerant / NGUYEN

Imprimé 2031 du 08/06/2023

2031 - IMPÔT SUR LE REVENU Bénéfices industriels et commerciaux					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)					
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)					
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu		a			
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants		b			
revenus nets exonérés (a-b)		c			
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu		d		Total c + d	
3 Total					
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)					
4bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %					
4ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)					
Quote part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé, et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI				e	
Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies				f	
5 Plus-values					
taxées selon les règles prévues pour les particuliers					
à long terme imposables au taux de 12,8%					
à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1)					
à court et à long terme exonérées					
dont plus-values à long terme exonérées (art.151 septies A)					
dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies)					
6 Exonérations et abattements					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies					
ZRR art.44 quindecies					
Zones franches urbaines art. 44 octies ou 44 octies A					
Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies					
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies OA)					
Zone de restructuration de défense art. 44 terdecies					
Autres dispositifs					
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W					
Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies					
Exonération ou abattement pratiqué	sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8%			sur le bénéfice professionnel	
7 BIC non professionnels					
a - BÉNÉFICE		b - DÉFICIT			
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)					
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)					
Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)					
- Plus-values					
Plus-values nettes à long terme imposable à 12,8 %					
- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants)					
sur le bénéfice non professionnel					
8 Régime des sociétés de personnes (Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés)					

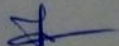
Résultat fiscal du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés	
D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	



Imprimé 2031BIS du 08/06/2023



2031 Bis - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2031				
Formulaire néant				X
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS				
Répartition des résultats entre les associés personnes morales				
Identification, adresse, qualité des associés personnes morales		SIREN	Quote-part du bénéfice ou du déficit à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'IR ou, éventuellement à l'IS	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1		2	3	4
Répartition des résultats entre les associés personnes physiques				
N° d'ordre	Nom, Prénom, adresse, qualité des associés personnes physiques		Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal
	5		6	7
0				
N° d'ordre	Date et lieu de naissance des associés (Commune, n° de département et pays)	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
	8	9	10	11
0				
Sociétés en commandite simple :				
montant des bénéfices distribués		aux commanditaires au cours de l'année		
F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX				
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)				
Frais de réception, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement				
G DIVERS				
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)				
Adresse des autres établissements				
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
Montant brut des salaires, hors apprentis et handicapés				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				
Montant des prélèvements effectués à titre personnel au cours de l'exercice				
Montant des apports en capital ou versements en compte courant faits au cours de l'exercice				
PLUS VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT				
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix acquis.	Plus value



Totaux			
I BIC NON PROFESSIONNELS			
Détermination du résultat de l'exercice		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles déjà soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles			
Location gérance			
Membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs			

Imprimé 2033A du 08/06/2023

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF		Exercice clos en N		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012	
	Autres	014	016	
Immobilisations corporelles		028	030	
Immobilisations financières (1)		040	042	
Total I (5)		044	048	
Actif circulant				
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052	
	Marchandises	060	062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070	
	Autres (3)	072	625	074 625
Valeurs mobilières de placement		080	082	
Disponibilités		084	086	
Charges constatées d'avance		092	094	
Total II		096	625	098 625
Total général (I + II)		110	625	112 625
PASSIF				Exercice N NET
Capitaux propres				
Capital social ou individuel				120 1 000
Écarts de réévaluation				124
Réserve légale				126
Réserves réglementées				130
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)				131) 132
Report à nouveau				134 -4 214
Résultat de l'exercice				136
Subventions d'investissement				137
Provisions réglementées				140
Total I				142 -3 214
Provisions pour risques et charges				Total II 154
Dettes (4)				
Emprunts et dettes assimilées				156
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164
Fournisseurs et comptes rattachés				166
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169 3 839) 172 3 839
Produits constatés d'avance				174
Total III				176 3 839
Total général (I + II + III)				180 625
Renvois				
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an 195

29/5/2024 - 1^{er} certifié Conforme *thb*

Gerant / NGUYEN

Imprimé 2033B du 08/06/2023

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

Exercice N

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		209		210	
	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
Production vendue	biens				
	services	217		218	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				240	
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier	immobilier		242
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle	243	)	244
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	)	262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270

Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280	
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	(VI)	300
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	

29/5/2024 ; Je certifie conforme

[Signature]

Grain / NGUYEN

B - RÉSULTAT FISCAL						1	2
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	314
Réintégrations							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles						322	
Impôts et taxes non déductibles						324	
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
Déductions							
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			
Zone franche urbaine (44 octies A)				987			
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127			
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)				138			
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989		342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
Investissements outre-mer				344			
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993			
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	
Déficits							
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356	
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)		4 214	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	

page 11/22

Imprimé 2033C du 08/06/2023

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant X

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres	410		412		414		416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456		
Matériel de transport	460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL	490		492		494		496		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			500		502		504		506
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains		510		512		514		516	
Constructions		520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
Matériel de transport		550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
III				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
	578	580	582	584
TOTAL				
Plus ou moins-value				
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
	590	583	594	595
Régularisations				
	596	585	597	599
Total				

Imprimé 2033D du 08/06/2023

RELEVÉ DES PROVISIONS
- AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises	
Fonds commercial		681		683	
Autres immobilisations incorporelles		700		705	
Terrains		710		715	
Constructions		720		725	
Installations techniques, matériel et outillage		730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers		740		745	
Matériel de transport		750		755	
Autres immobilisations corporelles		760		765	
TOTAL		770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	4 214
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	4 214
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	4 214

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
--	-----	--

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	225		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	227		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			260
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	206		
N° du centre de gestion agréé			265
Montant de la TVA collectée			274
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			278
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			300
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			306
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			327

Imprimé 2033E du 08/06/2023

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant X

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	
-----------------------------	------------------------------------	-----	--

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

Effectifs moyens du personnel	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

#

Imprimé 2033F du 08/06/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL										2033F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)										
Formulaire néant										
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise			901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			902		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise			903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			904	100	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :										
Forme juridique				Dénomination						
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention		
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal				Commune				Pays		
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre et Nom patronymique		Mme NGUYEN Thi								
Nom marital				% de détention		50,00		Nb de parts ou actions		
Date de naissance		13/04/1973		N° Département		99		Commune		
						Tan Son Hoa		Pays		
								Vietnam		
Adresse (N°, type et libellé voie)		63 rue de Lyon 75012								
Code Postal		75012		Commune		Paris		Pays		
								France		
Titre et Nom patronymique		Mme ZHENG Wenli								
Nom marital				% de détention		50,00		Nb de parts ou actions		
Date de naissance		27/10/1976		N° Département		99		Commune		
						Yueqing		Pays		
								Chine		
Adresse (N°, type et libellé voie)		9 rue de Rouen								
Code Postal		75019		Commune		Paris		Pays		
								France		

Imprimé 2033G du 08/06/2023

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905			Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	



Imprimé 2059H du 08/06/2023

2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL					
Formulaire néant					X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059I du 08/06/2023

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL					
				Formulaire néant	X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	



Imprimé 2069RCI du 08/06/2023

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE				2069RCI		
Au titre d'un exercice ou d'une année civile						
				Néant	X	
				PME au sens communautaire		
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)						
				Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)						
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE						
Crédit d'impôt			Montant			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE						
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris						
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME						
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)						
			Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			1			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			3			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			5			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE						
Crédit d'impôt			Montant			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM						
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)						
III - CAS PARTICULIERS						
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N				Montant		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois				Montant		
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts						
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux						
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	